

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'IMMOBILIER : GESTION ET DEVELOPPEMENT DE PATRIMOINE IMMOBILIER

**Année universitaire
2026/2027**

LPMI-GDPI, Alternance, p. 2 et svt

LPMI-GDPI, Formation initiale avec stage, p. 12 et svt

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'IMMOBILIER :

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DE PATRIMOINE IMMOBILIER En alternance

**Année universitaire
2026/2027**

Quelques éléments utiles pour la programmation dans le règlement d'examen :

- La LPMI – GDPI en alternance est une formation annuelle.
- L'étudiant admis doit justifier d'une double moyenne

Article 7 du règlement :

« Est déclaré titulaire de la Licence professionnelle métiers de l'immobilier : Gestion et développement de patrimoine immobilier l'étudiant/l'alternant qui a validé trois années de licence professionnelle métiers de l'immobilier dont la troisième doit nécessairement et *a minima* la licence professionnelle métiers de l'immobilier : Gestion et développement de patrimoine immobilier. Aucune compensation n'a lieu entre les années. »

Pour valider chaque année, l'alternant doit avoir :

- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités théorique ;
- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des autres unités, dites unités de compétences professionnelles.

Plus précisément, la licence professionnelle est organisée de la manière suivante (p. 8 du règlement):

Deuxième année de licence professionnelle :

- 5 unités pour développer des compétences théoriques et pratiques dans les principaux champs de l'immobilier (UC1, UC2, UC3, UC4, UC5)
- 3 unités pour développer des compétences opérationnelles en situation professionnelle réelle ou simulée (UC6, UC7, UC8)

Troisième année de licence professionnelle :

Deux parcours. Chacun de ces parcours est organisé en 10 unités de compétences :

- cinq unités pour développer des compétences théoriques dans les principaux champs de la gestion de patrimoine immobilier (UC1, UC2 et UC5 optionnel) et du développement de patrimoine immobilier (UC3, UC4 et UC5 optionnel),
- cinq unités pour développer des compétences opérationnelles en situation professionnelle réelle ou simulée (UC6 à 10).

**ANNEXE 2 : LPMI- Gestion et développement de patrimoine immobilier
(Parcours en alternance) –
PROGRAMME DE FORMATION**

Deuxième année de licence : 60 crédits ECTS

Programme de formation		CM	TD	CR
UC1- Maîtriser les fondamentaux juridiques		117	30	10
	Droit civil (mutualisé avec la licence générale de droit)	72	30	6
	Droit patrimonial			
	Enseignement hybride	45		4
UC2- Maîtriser la législation de l'immobilier en vigueur		64	30	11
	La vente immobilière	24		3
	Copropriété des immeubles bâtis	25		3
	Baux commerciaux	15		2
	Ateliers transversaux/veille juridique		30	3
UC3- Développer la rentabilité d'un portefeuille immobilier		35		6
	Comptabilité de l'immobilier	20		4
	Introduction à la fiscalité de l'immobilier	15		2
UC4- Développer des compétences en matière de gestion de la clientèle		39		5
	Gestion de la relation clients	15		2
	Démarche qualité	24		3
UC5- Développer l'expression et la communication		41	21	8
	Anglais juridique (mutualisé avec la licence générale de droit)	21	21	4
	Systèmes d'information, communication et marketing	20		4

UC6- Travailler et affiner son positionnement vis-à-vis des professions de l'immobilier			15	1
	Gestion de projet : développement du Projet Personnel et Professionnel		15	1
UC7- Maîtriser les méthodes de recherche et d'analyse		20	100	14
	Séminaire d'initiation à la recherche / Apprendre à rédiger un rapport-mémoire		70	
	Module de méthodologie juridique appliquée (matières de droit civil et de droit immobilier de la deuxième année) : Enseignement hybride Analyser et commenter une décision de justice Analyse et commenter un texte Rédiger une dissertation	20	30	4
	Projet tutoré : Rapport-mémoire Ecrit			6
	Soutenance Rapport-Mémoire			4
	+ Tutorat par alternant		15	
UC8- Mise en situation professionnelle	Evaluation en entreprise - Evaluation par le tuteur entreprise ou maître d'apprentissage des compétences de l'alternant au regard des missions confiées.			5
		316	196	60

Soit un total d'heures pour la deuxième année : 316 h CM + 196 h TD = 512 h (+15h TD par alternant de tutorat)

Troisième année de licence : 60 crédits ECTS

Programme de formation		CM	TD	CR
UC1- Maîtriser la législation de		91	14	11
	Droit du patrimoine et des contrats	35		3
	Droit de la copropriété des immeubles bâtis	28		4

l'immobilier en vigueur en matière de gestion immobilière			14 (Ateliers transversaux)	
	Droit des baux	28		4
UC2- Gérer un bien immobilier collectif ou en location		49		7
	Assurances liées à la gestion de patrimoine immobilier	14		2
	Fiscalité liée à l'exploitation du patrimoine immobilier	14		2
	Comptabilité de la copropriété et de la gestion locative	21		3
UC3- Participer (assistance) au développement d'un patrimoine immobilier		70	14	7
	Stratégie de développement de patrimoine immobilier	21		3
	Montage d'une opération immobilière (Volet juridique : urbanisme, mise en copropriété et contrats de construction, Volet comptable, financier (crédits immobiliers) et fiscal, Commercialisation de l'immeuble)	35	14 (ateliers transversaux)	3
	Droit de la commande publique	14		1
UC4- Gérer les risques en matière immobilière		43		3
	Assurances liées au développement du patrimoine	8		1
	Gestion de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes	21		1
	Gestion des conflits	14		1
UC5- Option 1 Développer des compétences de spécialité en matière de montage d'opérations immobilières		49		3
	Droit de la construction	28		
	Droit de l'urbanisme	21		
UC5- Option 2 Développer des compétences de spécialité en matière de gestion de sites		49		3
	Vente immobilière et VEFA	14		
	Gestion de travaux et contrat d'entreprise	14		
	Gestion d'immeubles tertiaires	21		

		7	42	4
UC6- Communiquer par oral et par écrit	Techniques d'expression écrite et orale - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française		28	2
	Anglais de l'immobilier - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en anglais	7	14	2
UC7- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique			3	2
	Informatique de l'immobilier - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et externe			
	- Comprendre les outils digitaux (blockchain, BIM...) : conférences			
UC8- Avoir un comportement professionnel dans une entreprise de l'immobilier		41	15	8
	Organisation de l'entreprise - Maîtriser les relations de travail au sein d'une entreprise - Savoir réaliser une veille documentaire	14		2
	Gestion de projets : Développement du Projet Personnel et Professionnel	20	15	5
	Déontologie et responsabilité - Respecter l'impératif des discrétions et déontologie professionnelles - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité professionnelle.	7		1
UC9- Maîtriser les méthodes de recherche et d'analyse			70	10
	Séminaire d'initiation à la recherche		70	
	Projet tutoré - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine de spécialité concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique			
	Projet tutoré : Rapport-mémoire Ecrit			6
	Soutenance Rapport-Mémoire			4
	+ Tutorat par alternant		15	

UC10- Mise en situation professionnelle	Evaluation en entreprise - Evaluation par le tuteur entreprise ou maître d'apprentissage des compétences de l'alternant au regard des missions confiées.			5
		350	158	30

Soit un total d'heures pour le parcours en alternance : 350 h CM + 158 h TD = 508h
(+15h Td par alternant de tutorat)

**ANNEXE 3 : LPMI- Gestion et développement de patrimoine immobilier
(Parcours en alternance) –
EVALUATION**

Deuxième année de licence :

Programme de formation		Evaluation	Coefficient
UC1- Maîtriser les fondamentaux juridiques	Droit civil (mutualisé avec la licence générale de droit)	V. règlement licence générale de droit	6
	Droit patrimonial	Epreuve pratique 2h + Contrôle continu	4
UC2- Maîtriser les outils juridiques et judiciaires utiles à l'exercice de la profession de gestionnaire immobilier	La vente immobilière	Epreuve écrite 2h	3
	Copropriété des immeubles bâtis	Epreuve écrite 2h	3
	Baux commerciaux	Epreuve écrite 1h	2
	Ateliers transversaux/veille juridique	Contrôle continu	3
UC3- Développer la rentabilité d'un portefeuille immobilier	Comptabilité de l'immobilier	Epreuve écrite 2h	4
	Introduction à la fiscalité de l'immobilier	Epreuve pratique 1h	2
UC4- Développer des compétences en matière de gestion de la clientèle	Gestion de la relation clients	Epreuve pratique 1h	2
	Démarche qualité	Epreuve pratique 2h	3
UC5- Développer l'expression et la communication	Anglais juridique (mutualisé avec la licence générale de droit)	V. règlement licence générale de droit	4
	Systèmes d'information, communication et marketing	Epreuve pratique 2h	4
UC6-	Gestion de projets : Développement du Projet Personnel et Professionnel	Projet individuel +	1

Travailler et affiner son positionnement vis-à-vis des professions de l'immobilier		Contrôle continu	
UC7- Maîtriser les méthodes de recherche et d'analyse	Module de méthodologie juridique appliquée (matières de droit civil et de droit immobilier de la deuxième année) : Enseignement hybride Analyser et commenter une décision de justice Analyse et commenter un texte Rédiger une dissertation	Epreuve écrite + Contrôle continu	4
	Projet tutoré (écrit)	Projet tutoré	6
	Projet tutoré (soutenance)		4
UC8- Mise en situation professionnelle	Evaluation en entreprise	Evaluation en entreprise	5

Troisième année de licence :

Programme de formation		Evaluation	Coefficient
UC1- Maîtriser la législation de l'immobilier en vigueur en matière de gestion immobilière	Droit du patrimoine et des contrats	Epreuve pratique 3h	3
	Droit de la copropriété des immeubles bâtis	Epreuve pratique 2h	3
	Droit des baux	Epreuve pratique 2h	3
	Travaux dirigés transversaux	Contrôle continu	2
UC2- Gérer un bien immobilier collectif ou en location	Assurances liées à la gestion de patrimoine immobilier	Epreuve pratique 1h	2
	Fiscalité liée à l'exploitation du patrimoine immobilier	Epreuve pratique 1h	2
	Comptabilité de la copropriété et de la gestion locative	Epreuve écrite 2h	3

UC3- Participer (assistance) au développement d'un patrimoine immobilier	Stratégie de développement de patrimoine immobilier	Epreuve pratique 2h	3
	Montage d'une opération immobilière	Epreuve orale + Contrôle continu (Dossier en groupe)	3
	Droit de la commande publique	Epreuve écrite 1h ou épreuve orale	1
UC4- Gérer les risques en matière immobilière	Assurances liées au développement du patrimoine	Epreuve pratique 1h	1
	Gestion de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes	Epreuve pratique 1h	1
	Gestion des conflits	Epreuve écrite 1h	1
UC5- Option 1 Développer des compétences de spécialité en matière de montage d'opérations immobilières	Droit de la construction	Epreuve pratique 4h	3
	Droit de l'urbanisme		
UC5- Option 2 Développer des compétences de spécialité en matière de gestion de sites	Vente immobilière et VEFA	Epreuve pratique 1h	1
	Gestion de travaux et contrat d'entreprise	Epreuve pratique 1h	1
	Gestion d'immeubles tertiaires	Epreuve écrite 1h	1
UC6- Communiquer par oral et par écrit	Techniques d'expression écrite et orale	Contrôle continu	2
	Anglais de l'immobilier	Contrôle continu	2
UC7- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique	Informatique de l'immobilier	Contrôle continu	2
UC8-	Organisation de l'entreprise	Epreuve écrite 1h ou orale	2

Avoir un comportement professionnel dans une entreprise de l'immobilier	Gestion de projets : Développement du Projet Personnel et Professionnel	Projet en équipe + Epreuve terminale (simulation de job dating)	5
	Déontologie et responsabilité	Epreuve écrite 1h	1
UC9- Maîtriser les méthodes de recherche et d'analyse	Projet tutoré (écrit)	Projet tutoré	6
	Projet tutoré (soutenance)		4
UC10- Mise en situation professionnelle	Evaluation en entreprise	Evaluation en entreprise	5

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'IMMOBILIER :

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DE PATRIMOINE IMMOBILIER

**Année universitaire
2026/2027
en Formation initiale avec stage**

Quelques éléments utiles, pour la programmation, dans le règlement d'examen :

- La LPMI-GDPI en formation initiale avec stage est semestrialisée.
- « Est déclaré titulaire de la Licence professionnelle l'étudiant qui a obtenu à la fois, une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités de compétences, y compris le projet tutoré, le rapport-mémoire et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré : rapport-mémoire et du stage. »

-
-

ANNEXE 2 : LPMI- Gestion et développement de patrimoine immobilier (FI avec stage). – PROGRAMME DE FORMATION

Semestre 1

Programme de formation		CM	TD	CR
UC1- Maîtriser la législation de l'immobilier en vigueur en matière de gestion immobilière		91	14	11
	Droit du patrimoine et des contrats	35		3
	Droit de la copropriété des immeubles bâtis	28	14 (ateliers transversaux)	4
	Droit des baux	28		4
UC2- Gérer un bien immobilier collectif ou en location		49		7
	Assurances liées à la gestion de patrimoine immobilier	14		2
	Fiscalité liée à l'exploitation du patrimoine immobilier	14		2
	Comptabilité de la copropriété et de la gestion locative	21		3
UC3- Communiquer par oral et par écrit		7	42	5
	Techniques d'expression écrite et orale - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française		28	3
	Anglais de l'immobilier - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en anglais	7	14	2
UC4- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique			3	2
	Informatique de l'immobilier - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et externe			
	- Comprendre les outils digitaux (blockchain, BIM...) : conférences			
UC5- Avoir un comportement professionnel dans une entreprise de l'immobilier		21	15	5
	Organisation de l'entreprise - Maîtriser les relations de travail au sein d'une entreprise - Savoir réaliser une veille documentaire	14		2
	Gestion de projets : Développement du Projet Personnel et Professionnel		15	2
	Déontologie et responsabilité - Respecter l'impératif des discrétions et déontologie professionnelles - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité	7		1

	professionnelle.			
		168	74	30

Soit un total d'heures pour le semestre 1 du parcours en Formation initiale avec stage :
168h CM + 74 h TD = 242h

Semestre 2

Programme de formation		CM	TD	CR
UC1- Participer (assistance) au développement d'un patrimoine immobilier		70	14	7
	Stratégie de développement de patrimoine immobilier	21		3
	Montage d'une opération immobilière (Volet juridique : urbanisme, mise en copropriété et contrats de construction, Volet comptable, financier (crédits immobiliers) et fiscal, Commercialisation de l'immeuble)	35	14 (Ateliers transversaux)	3
	Droit de la commande publique	14		1
UC2- Gérer les risques en matière immobilière		43		3
	Assurances liées au développement du patrimoine	8		1
	Gestion de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes	21		1
	Gestion des conflits	14		1
UC3- Option 1 Développer des compétences de spécialité en matière de montage d'opérations immobilières		49		3
	Droit de la construction	28		
	Droit de l'urbanisme	21		
UC3- Option 2 Développer des compétences de spécialité en matière de gestion de sites		49		3
	Vente immobilière et VEFA	14		
	Gestion de travaux et contrat d'entreprise	14		
	Gestion d'immeubles tertiaires	21		

UC4- Maîtriser les méthodes de recherche et d'analyse		10	28	11
	Séminaire d'initiation à la recherche (module d'accompagnement : 10 heures en présentiel et 28 heures d'accompagnement à partir d'un module digitalisé)	10	28	
	Projet tutoré : Rapport-mémoire Ecrit			7
	Projet tutoré : Soutenance Rapport-Mémoire			4
UC5- Mise en situation professionnelle	Evaluation en entreprise - Evaluation par le tuteur entreprise des compétences du stagiaire au regard des missions confiées.			6
		172	42	30

**Soit un total d'heures pour le semestre 2 du parcours en Formation initiale avec stage :
172h CM + 42 h TD = 214h**

**Soit un total d'heures pour le parcours en formation initiale avec stage : 242 h CM +
214 h TD = 456h**

ANNEXE 3 : LPMI- Gestion et développement de patrimoine immobilier (FI avec stage). – EVALUATION

Semestre 1

Programme de formation		Evaluation	Coefficient
UC1- Maîtriser la législation de l'immobilier en vigueur en matière de gestion immobilière	Droit du patrimoine et des contrats	Epreuve pratique 3h	3
	Droit de la copropriété des immeubles bâtis	Epreuve pratique 2h	3
	Droit des baux	Epreuve pratique 2h	3
	Travaux dirigés transversaux	Contrôle continu	2
UC2- Gérer un bien immobilier collectif ou en location	Assurances liées à la gestion de patrimoine immobilier	Epreuve pratique 1h	2
	Fiscalité liée à l'exploitation du patrimoine immobilier	Epreuve pratique 1h	2
	Comptabilité de la copropriété et de la gestion locative	Epreuve écrite 2h	3
UC3- Communiquer par oral et par écrit	Techniques d'expression écrite et orale	Contrôle continu	3
	Anglais de l'immobilier	Contrôle continu	2
UC4- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique	Informatique de l'immobilier	Contrôle continu	2
UC5- Avoir un comportement professionnel dans une entreprise de l'immobilier	Organisation de l'entreprise	Epreuve écrite 1h ou orale	2
	Gestion de projets : Développement du Projet Personnel et Professionnel	Epreuve terminale (simulation de job dating)	2
	Déontologie et responsabilité	Epreuve écrite 1h	1

Semestre 2

Programme de formation		Evaluation	Coefficient
UC1- Participer (assistance) au développement d'un patrimoine immobilier	Stratégie de développement de patrimoine immobilier	Epreuve pratique 2h	3
	Montage d'une opération immobilière	Epreuve orale + Contrôle continu (Dossier en groupe)	3
	Droit de la commande publique	Epreuve écrite 1h ou épreuve orale	1
UC2- Gérer les risques en matière immobilière	Assurances liées au développement du patrimoine	Epreuve pratique 1h	1
	Gestion de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes	Epreuve pratique 1h	1
	Gestion des conflits	Epreuve écrite 1h	1
UC3- Option 1 Développer des compétences de spécialité en matière de montage d'opérations immobilières	Droit de l'urbanisme	Epreuve pratique 4h	3
	Droit de la construction		
UC3- Option 2 Développer des compétences de spécialité en matière de gestion de sites	Vente immobilière et VEFA	Epreuve pratique 1h	1
	Gestion de travaux et contrat d'entreprise	Epreuve pratique 1h	1
	Gestion d'immeubles tertiaires	Epreuve écrite 1h	1
UC4- Maîtriser les méthodes de recherche et d'analyse	Projet tutoré (écrit)	Projet tutoré	7
	Projet tutoré (soutenance)		4

UC5- Mise en situation professionnelle	Evaluation en entreprise	Evaluation en entreprise	6
--	---------------------------------	---------------------------------	----------